école de musique multisite MONTREUX

montreux.multisite.ch

Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg: contactez le/la responsable de site

S'initier à la musique

Initiation musicale	Frs 590.- (Frs 295.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2	Frs 340.- (Frs 170.- semestre)
Solfège – cycle 3	Frs 440.- (Frs 220.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes	Frs 1110.- (Frs 555.- semestre)
40 minutes	Frs 1310.- (Frs 655.- semestre)
50 minutes	Frs 1510.- (Frs 755.- semestre)
60 minutes	Frs 1710.- (Frs 855.- semestre)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc… : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Cours adultes

Cliquez ICI

Le tarif minimum est fixé par la FEM
Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.
Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

CMMC

Association des Ecoles de Musique SCMV

fem

Rabais et conditions particulières

Le soutien de la société de musique permet d'offrir un tarif préférentiel.

- cours individuel de 30 min : rabais fr. 140.-
- cours individuel de 40 min : rabais fr. 160.-
- cours individuel de 50 min : rabais fr. 180.-
- cours individuel de 60 min : rabais fr. 200.-

Mise à disposition gratuite d'un instrument à vent (selon stocks disponibles)
Participation à l'entretien de l'instrument à vent de fr. 80.- par année scolaire.

Informations complémentaires

<u>But de l'école</u>
Le but de l'Ecole de Musique de Montreux (ci-après nommée EMM) est de former la relève musicale de la région en dispensant un enseignement musical de qualité aux enfants dès l'âge de 4 ans.

<u>Instruments</u>
L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition gratuitement. Une participation aux frais d'entretien de l'instrument à vent sera facturée annuellement. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée intégralement. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EMM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EMM.

<u>Ecolages</u>
Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

<u>Orchestre des jeunes</u>
L'entrée à l'orchestre des jeunes de l'Ecole de Musique de Montreux est, en principe, obligatoire et se fait en accord avec l'enseignant, les parents, et le responsable du site. L'orchestre des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'orchestre des jeunes est un cours offert aux élèves de l'école.

<u>Concours des solistes</u>
Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron ainsi qu'au Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule courant novembre. La participation à ces concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur.

<u>Camp de musique</u>
Les élèves sont encouragés à participer au camp de musique de la SCMV.